

## BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SÉANCE DU 20 JUILLET 2020

### - ORDRE DU JOUR -

#### **1<sup>ERE</sup> PARTIE – LES DELIBERATIONS**

- 1°/ Convention entre le Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France siège du SAMU 77 et le Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relative aux interventions assurées par le SDIS pour le compte du SAMU
- 2°/ Sortie de biens de l'actif
- 3°/ Cession à titre gratuit :
  - de matériels informatiques
  - d'effets d'habillement « sapeur-pompier »

Cession à titre payant :

  - de matériels informatiques
- 4°/ Cession de VSAV réformés au profit d'associations agréées de la sécurité civile

#### **2<sup>EME</sup> PARTIE – INFORMATIONS SUR DIFFERENTS DOSSIERS**

- 5°/ Note d'information : point d'étape sur le déploiement du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines

NOTA BENE : L'état d'urgence n'ayant pas été reconduit après le 10 juillet, les conditions de quorum sont rétablies, à savoir : trois élus présents, pas de possibilité de réunion en « visio ».